

La Ville de Schiltigheim recherche un·e :

DIRECTEUR·RICE DES SERVICES TECHNIQUES ET DU PATRIMOINE

Cadre(s) d'emplois : Ingénieurs territoriaux

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Type de recrutement : Titulaire de la fonction publique ou contractuel de droit public

Durée hebdomadaire de service : Temps complet

Date limite de candidature : 11/10/2026

Date prévisionnelle de recrutement : 01/01/2027

INTRODUCTION

Ville de 35 000 habitants, 2ème ville de l'Eurométropole de Strasbourg, Schiltigheim, est une ville en mutation. Engagée dans la transition écologique et sociale, Schiltigheim veut être une ville durable et apaisée où l'expertise d'usage est prise en compte dans les projets. Les transitions énergétiques, environnementales, numériques et sociales sont des défis majeurs que la ville veut relever.

Dans ce contexte, la Ville recrute son/sa Directeur·rice des Services Techniques et du Patrimoine, cadre stratégique placé·e au cœur des projets municipaux et des politiques publiques locales.

Rattaché·e à la Direction Générale Adjointe Patrimoine et Développement Urbain, vous définissez, pilotez et mettez en œuvre la stratégie patrimoniale, immobilière, énergétique et technique de la collectivité. Vous accompagnez les élu·e·s et la Direction générale dans leurs choix stratégiques et contribuez activement à l'adaptation du patrimoine communal, représentant plus de 100 000 m² de surfaces bâties et près de 80 bâtiments, aux enjeux de demain.

Vous assurez la direction d'une équipe actuellement composée d'environ 40 agents répartis entre les services « Projets et Travaux » et « Maintenance », en charge des opérations de construction, de rénovation, de maintenance et de gestion technique du patrimoine communal.

Dans le cadre d'une réorganisation engagée par la collectivité, votre périmètre s'élargira à compter de 2027 avec l'intégration d'un service « Ressources Logistiques et Techniques », intégrant le magasin et une flotte de plus de 70 véhicules, et d'un service « Équipements Sportifs », portant les effectifs de la direction à près de 70 agents. Vous serez ainsi un·e acteur·rice majeur·e de la transformation organisationnelle de la collectivité et de la structuration de ses moyens techniques.

À la croisée des enjeux de gestion patrimoniale, de performance énergétique, de management, de conduite de projets et d'innovation publique, vous contribuerez à garantir la qualité, la sécurité, la durabilité et la performance des équipements municipaux au service des habitants, des usagers et des associations schilikoises.

ACTIVITÉS

1. Définir et mettre en œuvre la stratégie patrimoniale et technique de la collectivité

- Élaborer et piloter les orientations stratégiques de la collectivité en matière de patrimoine bâti, d'énergie et de moyens techniques.
- Piloter la mise en œuvre et le suivi du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique.

- Élaborer des scénarios pour l'aide à la décision et proposer les arbitrages techniques, financiers et organisationnels nécessaires.
- Assurer le reporting et le conseil auprès de la Direction générale et des élus.

2. Piloter la gestion du patrimoine communal et les projets d'investissement

- Définir et mettre en œuvre la politique de gestion, de maintenance, de sécurisation et de valorisation du patrimoine communal.
- Superviser les opérations de construction, rénovation, réhabilitation et amélioration des bâtiments.
- Représenter la collectivité en qualité de maître d'ouvrage pour les opérations relevant du périmètre de la Direction.
- Accompagner les Directeurs et responsables de service dans l'expression, l'analyse et la priorisation de leurs besoins patrimoniaux et techniques.
- Garantir la bonne conduite des projets dans le respect des objectifs de qualité, de coût, de délai et de performance.

3. Manager, organiser et faire évoluer la Direction

- Animer, coordonner et fédérer les services composant la Direction.
- Assurer l'encadrement direct des responsables de service et accompagner le développement de leurs compétences managériales.
- Accompagner les encadrants dans le pilotage de leurs équipes et la conduite du changement.
- Développer la transversalité, l'efficacité des organisations et la qualité de vie au travail.
- Piloter les évolutions organisationnelles et les modalités d'intervention de la Direction.

4. Coordonner les moyens techniques mutualisés du Centre Technique Municipal

En qualité de coordinateur et chef de site du Centre Technique Municipal :

- Organiser le fonctionnement collectif du site et veiller à la bonne utilisation des locaux.
- Coordonner les moyens humains, matériels et logistiques mobilisés pour les grands événements, activités saisonnières et dispositifs d'astreinte.
- Assurer la cohérence, l'optimisation et la coordination des ressources techniques mutualisées mobilisant plusieurs directions de la collectivité.

5. Piloter les ressources financières et la recherche de financements

- Élaborer, suivre et piloter le budget de la Direction en investissement (travaux, études, équipements, véhicules) et en fonctionnement (maintenance, entretien, moyens techniques, logistique).
- Accompagner les services dans la préparation et l'exécution de leurs budgets.
- Garantir la soutenabilité financière des projets et proposer les arbitrages nécessaires.
- Identifier et mobiliser les dispositifs de financement et de subvention.

6. Superviser les démarches de commande publique et les partenariats techniques

- Définir, en lien avec la Direction des affaires juridiques et de la commande publique, les orientations méthodologiques des procédures d'achat et de mise en concurrence et veiller à leur bonne mise en œuvre.
- Superviser l'exécution des marchés de travaux, de maintenance, de fournitures et de prestations intellectuelles.
- Garantir la sécurité juridique et la bonne exécution des contrats.

- Assurer les relations avec les maîtres d'œuvre, bureaux d'études, entreprises et partenaires institutionnels.

7. Garantir la conformité réglementaire et la maîtrise des risques

- Veiller au respect des obligations réglementaires applicables au patrimoine, aux équipements et aux activités de la Direction.
- Définir et mettre en œuvre la stratégie de maintien et mise en conformité des ERP en matière de sécurité incendie et d'accessibilité.
- Garantir la bonne exécution des fonctions d'exploitant et de chef de site des équipements sportifs et associatifs relevant du périmètre de la Direction.
- Superviser la bonne réalisation des contrôles réglementaires et les programmes de mise en conformité.
- Veiller à l'application des règles de santé et sécurité au travail.
- Assurer une veille réglementaire et garantir la prise en compte des évolutions législatives et normatives.

COMPÉTENCES

- Expertise en gestion du patrimoine bâti et conduite d'opérations de construction, rénovation et réhabilitation.
- Solide maîtrise de la réglementation des bâtiments publics, des ERP et de la commande publique.
- Connaissance du périmètre d'intervention et du fonctionnement des collectivités locales
- Maîtrise des dispositions réglementaires de sécurité au travail (plan de prévention et de sécurité, port des EPI et travaux dangereux, etc.), déclinaison opérationnelle dans la préparation et le suivi des chantiers.
- Management d'équipe et conduite du changement.
- Capacité à définir et piloter une stratégie patrimoniale, énergétique et technique.
- Maîtrise du pilotage budgétaire et des financements de projets.
- Aptitude à conduire des projets complexes et transversaux.
- Connaissance avancée des outils informatiques bureautiques généraux.
- Connaissance appréciée des logiciels Atal et Ciril.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidatures sont à adresser :

En ligne, directement sur ce site ;

Ou par mail à l'adresse suivante : recrutement@ville-schiltigheim.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Mme La Maire
Direction des Ressources Humaines
110 route de Bischwiller
67300 Schiltigheim

Informations sur l'offre :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime de fin d'année, carte restaurant, prise en charge de 75% des frais d'abonnement transport en commun ou forfait mobilités durables, participation 60% employeur mutuelle et prévoyance, amicale du personnel, GAS67/CNAS/Carte CEZAM.

NB : Dans le cadre d'un recrutement sous contrat de droit public, certains avantages susmentionnés sont octroyés sous condition d'une durée minimale de contrat, laquelle peut varier de 6 mois à 1 an.